

# notre bulletin

JOURNAL BI-MENSUEL

publié par les Usines L. MARBOT & C<sup>e</sup>, S. A., Neuvic-sur-l'Isle (Dordogne)

Ne jamais être  
à la merci de sa  
machine,  
au contraire,  
LA DOMINER

## " TOUJOURS S'ÉLEVER "

C'est en regardant passer devant moi les élèves des cours se rendant à l'étude, pleins de l'enthousiasme du début, qu'une crainte, sur les suites qu'ils donneraient aux moyens offerts par l'Entreprise afin de se perfectionner dans le métier qu'ils avaient choisi et dans leur formation physique et morale, m'envahit.

La vie est courte me disais-je ; la moindre minute ne doit être perdue pour améliorer, apprendre, et contribuer selon ses aptitudes à l'édification de la maison de demain que nous voudrions belle. Et, qui mieux que la jeunesse, source de progrès, devant laquelle s'ouvrent de larges horizons et à qui tous les espoirs sont permis, pourrait apporter une plus large contribution ? Si elle était livrée à elle-même comme le vulgaire arbrisseau qui croît tortueux, comment pourrions-nous fonder sur ses jeunes épaules l'espoir de demain ? Mais la tutelle des parents, des maîtres d'école, des chefs d'atelier et des instructeurs des cours est une sauvegarde pour empêcher l'adolescent de sombrer.

Il ne devrait donc plus être admis que des sujets quittent la ligne droite malgré la barrière que des gens raisonnés et de mûre expérience s'efforcent de rendre étanche tout au long du chemin. Hélas ! malgré tant de sollicitude, l'effort demandé, l'effort nécessaire que comporte tout progrès, empêche beaucoup de jeunes que nous aimerions voir persévérer, sacrifier spontanément une partie de leur temps pour en connaître toujours davantage, s'écarter trop souvent de la voie qui forge les hommes dignes de ce nom.

Jeunes amis vous deviendrez des hommes si vous le voulez et surtout si vous êtes épris de cet idéal de toujours s'élever.

Soyez sévères envers vous-mêmes. Observez les règles de la tempérance ; faites du sport qui développera vos muscles tout en fortifiant votre cerveau : une âme saine dans un corps sain dit le vieil adage. Aimez votre métier, aimez votre entourage ; respectez vos aînés et suivez leurs conseils. Ne travaillez pas en automates à la merci de votre machine ; domptez au contraire celle-ci pour une tâche plus facile et une meilleure qualité ! Ceux qui ont vécu dans le passé pour nous créer une existence plus agréable ont compté sur nous pour poursuivre l'œuvre que le déclin de la vie leur fit abandonner.

Notre passage sur cette terre est comme une semence qui germait et portera des fruits d'autant plus beaux que les soins ne lui auront pas été ménagés, et, n'allons pas croire qu'en faisant

(Suite page 3.)

## LA TOUSSAINT

Dès le matin à la pointe du jour un va-et-vient dans les rues et chemins conduisant au cimetière, animait notre paisible cité. Une pluie fine, sous un ciel gris de fer ajoutait à ce jour de recueillement un voile de deuil, et le lieu des morts au sol détrempé connu de nombreux visiteurs venus pour la plupart, prier sur la tombe d'un cher disparu.

Une toilette méticuleuse avait donné une physionomie particulière à notre nécropole qui disparaissait sous les riches chrysanthèmes aux multiples couleurs que des soins attentifs avaient conduits à leur plein épanouissement.

Comme les années précédentes, une délégation de l'Entreprise conduite par M. Levasseur est venue s'incliner sur les dalles de ceux de notre grande famille qui dorment

à leur dernier sommeil :

Regrettés, MM. Léopold Marbot, Antoine Noizillier, Fernand Flieg, Raymond Serrier, votre mémoire a été honorée et croyez, que nous ne vous oublions pas ! M<sup>re</sup> Klein, au pied de votre sépulture, nous avons interprété les sentiments filiaux de M. Albert Klein, séparé de vous par des milliers de kilomètres ! Camarades d'atelier, Julien Petit, Jacques Penven, J. Brabelet, A. Corbany, nous nous sommes penchés sur vos tombes et avons évoqué le passé en vous adressant nos plus aimables pensées ! Enfants de Bongartz, de Puch et de Moser, petites créatures emportées alors que vous souriez à la vie, nous nous sommes associés en ce jour à la douleur de vos parents !

Chers disparus, votre souvenir sera toujours vivant parmi nous !

## Un nouveau bottillon



Tige en trois pièces, coupe du haut arrondie pour faciliter l'articulation de la cheville à la marche, moccasin formant languette à soufflet, double molleton blanc épais, semelle crêpe.

il est très souple. Que faut-il de plus à vos pieds pour qu'ils trottent allègrement ? Il se fait en gris, beige ou marron et ne manque ni de confort, ni d'élégance dans sa simplicité.

## D'une quinzaine à l'autre

Dans mon dernier tour d'usine, je m'étais imaginé par manque de renseignements précis, que les travaux concernant les canalisations du chauffage allaient être bientôt terminés.



Rapidement les canalisations s'ouvrent et le coffrage est placé

Non seulement ils ne se sont pas arrêtés à l'allée conduisant au petit pont comme je le présurnais, mais au contraire, les transformations commencées il y a près de deux mois se poursuivent le long du bâtiment II et, malgré l'activité dont elles sont l'objet, tant de la part des conducteurs du chantier que des travailleurs eux-mêmes, une quinzaine de jours sera encore nécessaire pour en voir l'achèvement.

Si l'on se rend compte de l'importance et de la difficulté des travaux on n'en sera point surpris, car de quoi s'agit-il ?

Vous avez pu remarquer le long du mur du 400 des orifices recouverts en plaques de ciment entre lesquels croissaient de beaux rosiers. Ils étaient destinés à accéder dans la canalisation en cas de réparation du tuyautage, mais le dépanneur ne pouvait travailler qu'accroupi et ne disposait pas suffisamment

(Suite page 3.)

## SOLIDARITÉ

« Aidons-nous mutuellement, la charge de nos malheurs communs en sera plus légère », a dit un sage.

Cette aide mutuelle ne la trouvons-nous pas dans le « Fonds de Solidarité » qui vient d'être créé dans notre Entreprise suivant le projet dont nous avions déjà entretenu nos lecteurs en avril dernier.

Le projet de règlement élaboré par notre Chef du Personnel et mis au point par une petite commission d'étude, comptant quelques-uns des plus anciens de nos travailleurs, a été agréé par le Comité d'Entreprise dans sa dernière réunion.

Publié quelques jours plus tard dans tous les ateliers il trouva l'adhésion quasi-unanime du personnel qui, à part quelques rares individualités et bien que l'inscription n'en fut pas obligatoire, décidait de faire partie de cette œuvre d'entraide.

Qu'y a-t-il de plus beau et de plus sublime que de se pencher sur les malheurs des autres, sur ceux qui souffrent, sur ceux qui

sont dans la nécessité ?

Certes, la Sécurité Sociale organisée d'utilité publique chargée de faire réaliser au salarié quelques économies sur ses appointements en vue de la maladie, si elle est encore critiquée dans son application, mais dont les bienfaits sont reconnus, apporte bien des avantages ; mais ceux-ci s'avèrent quelquefois insuffisants pour procurer l'appui pécuniaire indispensable dans les foyers des travailleurs atteints par la maladie.

C'est cet appui que le Fonds de Solidarité tentera d'apporter à ceux d'entre nous dans la gêne, de manière opportune, discrète et aussi efficace que possible.

Décidant de s'inscrire en si grand nombre nos travailleurs ont fait preuve d'un bel esprit de solidarité qui les honore.

Ils ont ainsi montré leur volonté de ne pas rester insensibles au malheur qui à tout moment peut s'abattre sur n'importe lequel de l'Entreprise.

Témoignage éloquent d'un sentiment très élevé.

(Suite page 3.)

## N'est-elle pas plus agréable ?

Certainement, les pensionnaires de la cantine furent agréablement surpris, à la reprise du travail après les vacances, de voir les aménagements nouveaux qui avaient été réalisés. C'est maintenant une large

porte à deux battants qui s'ouvre pour vous accueillir : l'entrée et l'évacuation peuvent ainsi se faire rapidement.

Dès la porte l'œil est séduit par le beige clair qui, en deux tons, recouvre les murs.



Le nouvel aspect de la salle du restaurant

## REMUE-MÉNAGE AU 400

Le samedi matin 8 novembre, un remue-ménage, sans précédent pourrait-on dire, rendait le bâtiment II méconnaissable : machines, chariots du convoyeur, tables, etc., jonchaient le sol pendant que des travailleurs affairés allaient et venaient, dénotant par leurs prompts déplacements une activité inaccoutumée. Quelques-uns couraient presque pour aller chercher un outil approprié ; d'autres ramenaient des chariots du 704, la plupart poussaient de lourdes machines et conjuguèrent leurs efforts à l'appel de l'un d'eux qui se répercutait dans tout le bâtiment.

Pendant ce temps, une équipe de clouteurs, dans un aménagement de fortune et de circonstances et dans un bruit de marteaux ininterrompu, garnissait semelles et talons de clous.

Les élèves des cours professionnels passaient dans cette effervescence sans y prêter la moindre attention, semblant déjà très habitués aux « chambardements » du samedi qui s'effacent devant d'utiles transformations réalisées en un temps record. Travailleurs des ateliers appelés à cette occasion, mécaniciens, électriciens, fumistes, soudeurs, etc., allaient en tous sens, chacun ayant reçu des consignes qu'il s'efforçait d'exécuter à la lettre.

D'où provenait cet empressement des uns et des autres dans le désordre du moment ?

Voici : l'atelier 462 reprenant la production du goodyear et pour faciliter celle-ci, se voyait obligé d'allonger son convoyeur de quelques mètres, ce qui nécessitait un démontage et ré-

(Suite page 3.)

Les fenêtres s'ouvrent maintenant normalement assurant ainsi, avec les ventilateurs une aération suffisante.

Les tables, recouvertes de résine entoilée, serties de cornières d'aluminium poli sont nettes et agréables à l'usage.

Restent les bancs dont un certain nombre aurait été remplacé, s'il n'était pas question de renouveler ce mobilier : donc patience.

Le bar, où chaque jour les clients se pressent nombreux, a, lui aussi fait peau neuve. Fraîchement repeint, sensiblement agrandi, il vous attire de tous ses chromes neufs.

Les anciens globes, qui dispensaient une lumière parcimonieuse, ont laissé la place aux modernes tubes fluorescents dont la lumière nette assure un éclairage parfait.

(Suite page 3.)



# Règlement du « Fonds de Solidarité »

**ARTICLE PREMIER.** — Le Fonds de Solidarité a pour but de venir en aide aux membres du personnel de la Société L. Marbot & C<sup>e</sup> S. A. à Neuvic-sur-Isle (Dordogne).

**ART. 2.** — *Administration :* Le Fonds de Solidarité sera administré par une commission de 6 personnes dont le Chef d'Entreprise ou son représentant, l'Assistance sociale et quatre membres désignés par le Comité d'Entreprise, choisis en principe parmi les plus anciens ouvriers.

La commission de gestion du Fonds de Solidarité se réunira une fois par mois, en principe dans la dernière semaine du mois.

Elle pourra en outre être convoquée en réunion extraordinaire par son Président pour toutes questions importantes présentant un caractère d'urgence.

Il sera établi un procès-verbal pour chacune des réunions qui devra être consigné dans le registre de délibérations ouvert à cet effet.

Tous les comptes rendus des réunions seront portés à la connaissance du personnel par voie d'affiches.

La comptabilité sera arrêtée trimestriellement et un bilan devra être dressé en fin d'année.

**ART. 3.** — *Ressources :* 1<sup>o</sup> Par le paiement d'une cotisation mensuelle de 1 % par membre du personnel de l'Entreprise, sur la première paye de chaque mois.

2<sup>o</sup> Par une cotisation de l'Entreprise correspondant au montant global de toutes les retenues du personnel.

3<sup>o</sup> Par des dons effectués à des titres divers.

**ART. 4.** — *Bénéficiaires :* a) Sont bénéficiaires des avantages offerts par le Fonds de Solidarité, tant au point de vue prestations, quelle qu'en soit leur forme, que secours qui peuvent être accordés par la Commission de gestion du Fonds de Solidarité, les salariés de l'Entreprise qui comptent au moins 75 journées de travail effectif dans l'Entreprise.

b) Seul le salarié lui-même, à l'exclusion du conjoint, des enfants et personnes à charge, peut bénéficier des dispositions prévues aux articles suivants :

**ART. 5.** — *Risques couverts :* Le Fonds de Solidarité assurera à ses bénéficiaires le remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques, dentaires, chirurgicaux et d'hospitalisation suivant le tableau ci-dessous :

CODE	DÉSIGNATION	Sur remboursement S.S.
21	Consultation	
22	Visite de jour	
22	Visite de nuit	
22	Visite du dimanche	25 %
23	Acte de pratique courant	
24	Soins par auxiliaire	
27	Radio	
31	Pharmacie — analyses	20 %
32	Lunettes — orthopédie	
26	Chirurgie	Unité K = 20
28	Soins dentaires	Unité D = 28
29	Prothèse dentaire	Unité K = 28
33	Hospitalisation	100 fr. par jour

**ART. 6.** — *Calcul des remboursements :* Les taux fixés à l'article 5 seront appliqués au moment des sommes versées par la Caisse de Sécurité sociale pour les divers chapitres prévus à l'article 4.

**ART. 7.** — *Modalité des remboursements :* Les feuilles de décompte seront conservées par l'employé chargé de ce service, qui établira le décompte et effectuera les règlements une fois par semaine. En principe, ces règlements auront lieu le vendredi de 17 à 18 heures. Au moment du remboursement, les bénéficiaires seront tenus d'émarguer sur un registre spécial ouvert à cet effet.

**ART. 8.** — *Avantages spéciaux :* 2.000 fr. pour chaque membre du personnel ayant au moins 1 an de présence dans l'Entreprise.

**Naissance :** 3.000 fr. pour chaque chef de famille travaillant à l'usine depuis au moins douze mois.

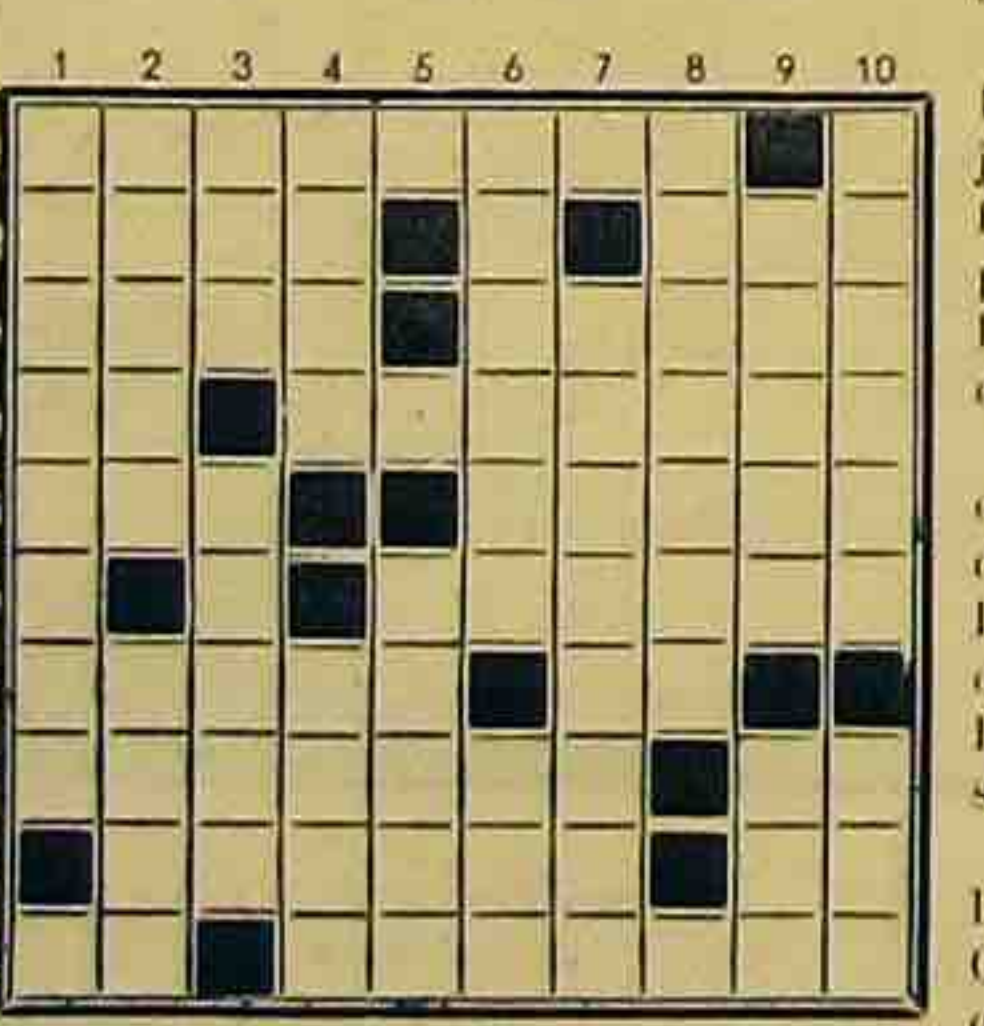
**Militaires :** 1.000 fr. prime semestrielle qui sera accordée à chaque jeune homme partant au régiment et faisant partie de l'Entreprise depuis plus de douze mois, à condition également qu'il ait indiqué son adresse et son lieu d'affectation.

**Secours spéciaux :** Des secours spéciaux pour les cas particulièrement critiques pourront être proposés par l'Assistance sociale à la Commission du Fonds de Solidarité qui aura seule le pouvoir de prendre une décision.

**Cas urgents :** Dans les cas urgents, le Président pourra proposer à la Commission d'accorder un secours en cas de décès d'un chef de famille ou de consentir une avance pour une hospitalisation ou des frais pharmaceutiques très importants.

## MOTS CROISÉS

**Horizontalement.** — 1. Produits de la terre. — 2. Pour se mettre à couvert. Quand on la rend, c'est fini. — 3. Tache sur l'œil. Lueur brillante. — 4. Exclamation. Qui présente une couleur jaune orangé. — 5. Plante textile. Plante voisine du rhododendron. — 6. Mettent en terre. — 7. Se trouve avec la rose. Canton bourguignon. — 8. Se porte à la boutonnière. Note retournée. — 9. Examiner de nouveau. N'est pas navigable. — 10. Vieille affirmation. Fixer les rênes d'un cheval pour lui tenir la tête levée.



**Verticalement.** — 1. On y met le foin et la paille pour le cheval. — 2. Stupéfait. Animal très précieux. — 3. Etat de voix. Se cherche en mauvaise part. — 4. Dans la basse-cour. A l'origine d'un glacier. — 5. Se dit d'une plaie superficielle faite par une arme blanche. — 6. Fourrage. Son champ est inculte. — 7. Commerçant qui vend du lait, des œufs, du fromage. — 8. Se mangent à l'huile et au vinaigre. — 9. Opéra-comique de Massenet. Vieille colère. — 10. Habitent. En état d'être cueilli.

**SOLUTION DU PRECEDENT NUMERO**

**Horizontalement.** — 1. Violettes. — 2. Alfa. Urnes. — 3. Atré. — 4. Hui-leries. — 5. Encolure. — 6. Rien. Mes. — 7. E. V. Gul. Bu. — 8. Sève. Navet. — 9. Ra. Mérite. — 10. Isle. Rênes.

**Verticalement.** — 1. Vachères. — 2. Unisiers. — 3. Office. Val. — 4. La. Longe. — 5. Sel. — 6. Tu Ruminer. — 7. Traire. Arc. — Entées. Vin. — 8. Sers. Bête. — 10. Se. Moutes.

## LE FEU

Le feu, fait, dit-on, chaque année des dizaines de milliards de francs de dégâts.

Mais ce que l'on ignore c'est que les pertes occasionnées seraient beaucoup plus considérables si des règles de prévention n'étaient observées et si des moyens de secours efficaces n'étaient employés. Parmi les moyens utilisés dans cette lutte contre ce fléau figurent en bonne place : LES EXTINCTEURS D'INCENDIE qui ont acquis une réputation d'efficacité bien méritée.

Il faut avoir assisté à un incendie pour se rendre compte à quel point un feu, relativement peu important dans ses débuts (à moins d'explosions) peut prendre rapidement une ampleur telle que tous moyens de secours se révèlent impuissants à le maîtriser.

On ressent toujours un sentiment d'impuissance devant le spectacle de cette force destructrice déchaînée, et on pense tout naturellement que le feu aurait pu être circonscrit dans les cinq premières minutes du sinistre si l'on avait eu sous la main un bon extincteur.

De tous temps, on s'est préoccupé de combattre les incendies à leur début. Ce n'est que depuis quelques années (25 ans environ) que les moyens de secours réellement efficaces :

**LES EXTINCTEURS**

ont pris une telle place que nul ne les ignore et qu'ils sont maintenant reconnus par tous et imposés dans bien des cas par les Pouvoirs publics.

Bientôt il sera fait, par les responsables de la section des pompiers une démonstration de fonctionnement des extincteurs avec allumage d'un feu en un endroit approprié.

Certes, c'est un remède efficace, mais ne vaut-il pas mieux éviter le mal ?

Si nous songeons aux conséquences funestes de l'embrasement éventuel de notre Usine, il n'en sera pas un parmi nous qui ne prenne toutes précautions utiles pour éviter un sinistre et n'observe en premier lieu cette consigne :

## DEFENSE DE FUMER

## MARIAGE



M. Jean Dubec et Mlle Elizabeth Kimlekova le jour de leur mariage.

## NOS VISITEURS

M. Poutrain, Directeur de l'Agence Régionale du Crédit Lyonnais à Angoulême et M. Jeanselme, Directeur de l'Agence de Périgueux, avec lesquels nous nous honorons d'entretenir des relations les plus cordiales, nous ont fait le plaisir de nous rendre visite, lundi 10 novembre.



Ils se sont vivement intéressés à l'activité des différents rouages de nos services de fabrication et administratifs, et se sont plus à souligner les modifications heureuses d'aménagement et d'organisation qu'ils enregistraient sur leurs visites antérieures.

## A LA CANTINE

(Suite de la page 1.)

Rehaussées de bandes d'aluminium poli, des consoles portent, tout autour de la cantine des plantes vertes qui réjouissent l'œil.

Voilà donc votre chez-vous



Les usagers semblent apprécier le nouvel aménagement

pour deux heures chaque jour, vous qui ne pouvez vous assooir à la table familiale.

Vivez donc à la cantine comme en famille. Pensez que les

## De tous temps la qualité fut à l'ordre du jour

(Suite et fin)

Et sera enjoint aux maîtres-tripiers et tous autres, de ne supporter, maintenir ni converser les contrevenants, non pas même de tenir lesdits ouvrages, besoins ni chose dépendante dudit métier, à peine de désobéissance aux ordres de la justice. — 1659-XLIV.

Et voilà le « contrôle de la qualité ».

Des cuirs bruts.

Et pour ce que les bouchers de Paris, leurs valets et autres marchands qui achètent cuirs à poils (sic) sont coutumiers de le mouiller et abreuver à l'eau pour le faire plus gros et semblant être meilleur, pour le vendre aux tanneurs ; défendu est que dorénavant ni le mouilleront, ni abreveront, et le feront ni mouiller ni abreuver, avant ce qu'il vienne et peut venir à connaissance. — 1345-XV.

Des cuirs tannés

Item. — Que chaque corroyeur, baudroyeur ait son seing ou marque, semblablement le cordonnier le sien, desquels seings ou marques les cuirs et peaux de toutes sortes seront signés et marqués, afin de reconnaître celui qui sera de faux avroil ; que collation sera faite desdits seings et marqués afin qu'ils soient semblables aux figures. — 1614-XXXV.

De la Chaussure (de « qualité garantie »)

Et que nul, quel qu'il soit qui s'entremette de faire soules et besoules (semelles et doubles semelles) en la ville de Paris et faux bourgs, ne œuvre ni ne fasse œuvre de cuir corroyé et sans corroi, car jacoit que le cuir soit bien tanné. S'il n'est bien corroyé, il tient et boit l'eau, si que nul ne peut avoir le pied sec dedans des souliers qui sont mal faits ; et quand le cuir est bien corroyé, l'eau ne peut pas les transpercer. — 1345-XVIII.

Item. — Que lesdits maîtres pourront dorénavant faire souliers, pantouffes, mulles, bottes et bottines, de tous cuirs, pourvu qu'ils soient cuirs corroyés de bon avroil suivant les ordonnances, et ils pourront mettre, en souliers et

**N'est-ce pas le moment ?**

Enlever la première peau de chamois fraîches. Les passer ensuite quelques minutes dans un four chaud qui fera dessécher la deuxième peau et permettra de l'enlever très soigneusement (ou bien les ébouillanter, toujours pour enlever cette deuxième peau).

Faire cuire les chamois ainsi nettoyés dans du lait sucré auquel on aura ajouté une gousse de vanille fendue en son milieu. Quand ils s'écrasent, les passer au tamis et les répartir en couronne sur un plat demi-croûte.

Laisser refroidir.

Par ailleurs, battre de la crème fraîche avec du sucre en poudre jusqu'à ce qu'elle prenne une consistance ferme.

Garnir le milieu du plat avec cette crème. Garder au frais avant de servir.

## NECROLOGIE

Une vieille figure neuvicoise disparaît.

Il s'agit de M<sup>me</sup> Amélie Chabanon, née Dumarchapt, décédée à l'âge de quatre vingt-onze ans, et dont les obsèques ont eu lieu à Neuvic le vendredi 6 en présence d'une foule nombreuse.

Belle-mère de M. Henri Garreau et grand-mère de M. Jean Durieux, bouchers bien connus, la défunte qui avait conservé jusqu'aux derniers jours toutes ses facultés, était estimée de tous ceux qui l'avaient approchée. Loyale, affable, d'un caractère toujours gai, d'une mémoire remarquable, elle a emporté dans la tombe toutes nos sympathies.

Que sa famille soit assurée de nos sentiments de vives condoléances.



# " TOUJOURS S'ÉLEVER "

(Suite de la page 1.)

preuve d'égoïsme, qu'en limitant nos efforts, nos recherches, disant en nous-mêmes « pourquoi me dépenser, j'en aurai bien toujours assez pour moi ; la bonne machine durera bien autant que nous ».

Qu'il nous suffise pour mesurer notre erreur de regarder chaque jour ce qui nous environne et de réfléchir tant soit peu : l'électricité, la T. S. F., les moyens de locomotion, le radium, la pénicilline, les vêtements, les livres, le chauffage; les machines, etc., en un mot tout le confort moderne où nous laissons bercer, prétendant avec naïveté que nos ancêtres, savants, médecins, ingénieurs, techniciens de toute sorte nous le devaient, alors que nous ne voulons consentir aucun travail supplémentaire pour le bien de la postérité.

Si le savant biologiste Pasteur n'avait peiné nuit et jour dans son laboratoire pour faire profiter l'humanité des heureux effets de ses remarquables travaux, n'éprouverions-nous pas encore de nos jours, une crainte légitime lorsque nous rencontrons un chien en liberté dans la rue ou en pleins champs ? Et si le passé jusqu'aux temps les plus reculés ne vivait que dans des livres écrits à la main comme autrefois, où en seraient nos connaissances ? Aussi chaque fois que nous savourons un auteur littéraire, ne devons-nous pas honorer l'ombre de Gutenberg ?

C'est dans votre travail de chaque jour où vous déploierez toute votre volonté, où vous mettrez tout votre cœur pour le faire ; c'est dans les conseils de vos chefs ou de vos instructeurs des cours ; par votre altruisme, que vous vous élevez. Ne pas vouloir végéter, c'est tout mettre en œuvre pour gravir de nouveaux échelons afin de fonder un foyer où régnera le bien-être.

Jeune, la vie de chaque jour te révélera les secrets qui font l'homme, mais, il faut vouloir.

A. L.

## CE QU'IL FAUT SAVOIR

Sous cette rubrique nous nous sommes efforcés de documenter nos lecteurs sur ce qu'ils devaient savoir en particulier sur la Législation Sociale, mais il nous est apparu utile de compléter cette documentation par des conseils d'ordre pratique sur les nombreuses formalités que les assurés sociaux ou les ayants droit d'allocations familiales doivent remplir pour être à même de faire valoir leurs droits et de bénéficier ainsi de

tous les avantages qu'apporte cette Législation.

C'est ainsi qu'aujourd'hui nous publions le fac-similé du bulletin de présence (feuille rose) que le chef de famille doit remplir chaque mois dès qu'il l'a reçu de son employeur.

Il est important que cet imprimé soit rempli correctement sans aucune lacune, toute erreur ou omission pouvant retarder le paiement des prestations.

1. A ne remplir que par les personnes vivant seules.
2. Répondre NON pour l'épouse au foyer. Répondre OUI pour l'épouse tenant un commerce.
3. Répondre NON pour ceux qui n'ont pas de propriété agricole (un jardin ou un petit terrain ne sont pas considérés propriété agricole). Répondre OUI pour ceux qui exploitent ou font exploiter une propriété agricole.
4. Répondre NON pour l'épouse au foyer. Répondre OUI pour l'épouse exerçant une activité donnant droit à un salaire chez un employeur.

5. Répondre NON pour l'épouse au foyer. Répondre NON pour l'épouse salariée qui n'a pas perçu d'indemnités journalières (demi-salaire pour l'épouse). Répondre OUI pour l'épouse salariée qui a touché des indemnités journalières.

**Allocataires, soyez attentifs à toutes ces indications. Remplissez correctement votre bulletin et après l'avoir signé adressez-le sans délai à la Caisse Départementale.**



### Gilbert Crabanat

Il y a deux ans qu'il travaille à nos côtés, et son chef, M. Schonfeld, ne cache pas toute la satisfaction qu'il lui a donnée jusqu'à présent.

Agé de dix-sept ans à peine, il possède une habileté notable et s'adapte vite à tous les travaux qui lui sont confiés. Disons en passant qu'il sait ficher les premières, cheviller les emboîtages et les cambrures, faire le remplissage, poser les talons, monter les bouts goodyear, etc.

Aussi docile et correct que travailleur habile, son cas méritait non seulement d'être souligné, mais d'être cité en exemple à tous ses jeunes camarades.

## Il faut toujours aller de l'avant

Avez-vous remarqué ces hommes en blouse blanche, qui chaque matin à 9 heures 15 précises, rentrent dans le bâtiment 11 et se dirigent vers la grande table placée devant les bureaux du 400 où, pendant près d'une heure, ils procèdent à un contrôle sévère de nos chaussures. De là, ils gagnent le bâtiment 12 où ils poursuivent leur contrôle pour les ateliers qui l'occupent.

De quoi s'agit-il ? se dirait un visiteur de l'usine. Mais vous, les habitués et professionnels n'ignorez pas que cette petite équipe sacrifie journalièrement 1 heure 30 sur son programme de travail pour lutter avec vous contre toutes les malfaçons qui pourraient nuire à notre fabrication. Ces hommes se rendent compte de la qualité de nos articles chaussants et vous savez très bien qu'un soulier devant leurs yeux experts en la matière parle comme un livre ouvert.

Le moindre défaut est relevé, qu'il s'agisse de la négligence d'un coupeur, d'une malfaçon de piqure ou de montage, rien ne leur échappe et les observations qui s'imposent sont aussitôt faites aux responsables de chaque département afin qu'ils apportent immédiatement les remèdes nécessaires.

Cette équipe n'a qu'un but : la bonne qualité et nous avons pu constater avec plaisir que les nouvelles dispositions prises depuis les congés pour le contrôle ont permis avec votre aide à tous, compréhensive, une sensible amélioration. Nous ne voulons pas dire que tout soit 100 % mais vous êtes sur la bonne voie et si chacun cherche tout au long de la journée à améliorer sa tâche son effort sera récompensé par un travail assuré par la suite.

Suivez les directives qui vous sont données et nous arriverons à lancer sur le marché des chaussures donnant entière satisfaction au client qui nous sera fidèle pour le plus grand bien de nous tous.

Il faut toujours aller de l'avant ; qui n'avance pas recule. C'est ce que vous avez compris et que vous aurez à cœur de faire comprendre à ceux qui vous entourent et particulièrement à tous les jeunes apprentis qui se formeront à vos côtés.

G. W.

## REMUE-MÉNAGE au 400

(Suite de la page 1.)

monts complets et, les machines, de ce fait, devaient quitter leur place primitive pour en prendre une autre. Les ateliers 452 et 453 changeaient également leurs dispositions de marche, de sorte que tout le local avait perdu son agréable physionomie des jours précédents. Et la diligence qui marquait tous les exécutants était d'autant plus justifiée et nécessaire que, le lundi suivant, l'ordre devait être rétabli afin de reprendre le



collier dans les conditions normales. Toute la journée du samedi, une partie de la nuit et le dimanche matin, ont été employés pour mener à bien les transformations qui s'imposaient et, le lundi matin les ateliers propres et en ordre recevaient leurs habitués dont la plupart ne se seraient pas doutés de ce qui venait d'être accompli s'ils eussent retrouvé leur machine à l'emplacement du vendredi.

A mesure que les difficultés surgissent, il faut les aplanir.

C'est ce qu'avaient compris tous ceux qui se sont dépensés durant ces deux jours pour le nouvel agencement qui ne sera pas seulement profitable à un, deux ou trois ateliers, mais à nous tous.

Qu'ils soient remerciés de leur esprit d'équipe, de la bonne volonté et de l'ardeur au travail dont ils ont fait preuve.

## LE 405 A L'HONNEUR

Antoine Mazière est entré à l'usine en 1921 et n'a jamais quitté la coupe de tiges.

Ses trente et un ans d'activité dans



D'une main experte, Antoine Mazière place son gabarit.

cette branche parlent en sa faveur tant au point de vue habileté dans son travail que de ses sentiments animés et fait apprécier de son entourage.

Que l'on s'imagine les kilomètres qu'a parcourus son tranchet autour des gabarits, et l'on comprendra fa-

## D'une quinzaine à l'autre

(Suite de la page 1.)

ment de clarté. Or, la terre qui comblait les intervalles des banches a été enlevée et le marteau-piqueur s'est attaqué au ciment armé couvrant la tranchée. Terre et ciment de démolition ont été chargés sur camion et emmenés au dehors de l'usine. Selon les plans prévus on a dû faire des coffrages pour surélever de 50 centimètres les murs de la tranchée afin qu'éventuellement un ouvrier puisse procéder en toute aisance et en pleine lumière aux travaux qui s'imposent. Ajoutons que des couvercles carrés de 0 m. 50 de côté environ, munis de crochets métalliques en leur centre pour les déplacer facilement, cocheront la canalisation en mettant sûrement à l'abri les tuyaux du chauffage et le câble armé chargé d'alimenter le 700.

On voit d'ici le côté pratique qu'offrira cette amélioration, mais aussi le temps et les frais onéreux qu'elle aura entraînés.

Pendant que les terrassiers dégageaient terre et débris de ciment, le zingueur procédait sur son échelle, à la réfection du dallage des toits et, à quelques pas, au bout de la manipulation 401, côté ouest, le magasin des cuirs s'agrandissait de 25 mètres carrés. Ceci permettra un meilleur classement des matières premières avant d'être remises aux coupeurs.

En marge de ces heureuses et utiles transformations, le bâtiment 5, dans la section « réparation de machines à coudre et fabrication de pièces de rechange connaît un sérieux badigeonnage du plafond et des murs. La blancheur qui en découle s'ajoutant à la lumière du jour largement diffusée par de nombreuses fenêtres, en fera un atelier des plus propres et des plus coquets, facilitant ainsi la tâche de nos mécaniciens dont nous remercions tous l'aide indispensable qu'ils ne ménagent d'ailleurs pas au service de fabrication.

Rien n'est négligé, on le constate, pour améliorer partout où le besoin s'en fait sentir, qu'il pleuve, qu'il fasse froid ou que le soleil brûle.

Ne négligeons rien, nous non plus, pour atteindre une qualité toujours meilleure.

ciement que la peausserie lui montre dès son premier coup d'œil tous les défauts qu'elle suit si bien cacher au profane.

Père d'une famille nombreuse, il nous est agréable de souligner que cinq de ses enfants ont travaillé ou travaillent dans nos ateliers : trois filles en ce moment, Jacqueline, Yvette et Claudie ; Robert a interrompu pour accomplir son service militaire, mais va reprendre sa place incessamment ; son aînée Marcelle nous a quittés pour raison de mariage.

Andréa Rodrigo a pris aussi son premier contact avec l'usine en 1921.

C'est d'abord l'atelier de couture qui l'a accueillie où elle a assuré différents postes : perforage, boutonnières à la machine, pose des boutons à la machine, parage, etc., jusqu'en 1939 au début de la guerre lorsque le personnel masculin se



Mme Andréa Rodrigo à sa table de découpe

raréfiant du fait de la mobilisation, elle fut appelée à la coupe où nous la retrouvons aujourd'hui.

Elle s'adapta vite à ce travail délicat et manie le tranchet en maître, aidée de ses camarades et prise de ses chefs.

C'est en 1924 que René Durieux franchit la porte de l'usine pour la première fois.

Comme son ami Mazière, il n'a jamais abandonné la coupe où il a acquis une dextérité qu'il est inutile de mettre en relief.

Bon, affable, il ne connaît que des sympathies et, doublé d'un fervent sportif et mordu du rugby, chaque match du ballon ovale trouve en lui



René Durieux examine attentivement une peausserie

un supporter méritoire si ce n'est, le plus souvent, un arbitre dont les connaissances en la matière et l'impartialité font autorité sur le terrain.

Malgré les années de présence qu'ils totalisent au service de la même cause, ils sont encore trop jeunes pour caresser l'heure de la retraite. Aussi, souhaitons que la Providence les maintienne en bonne santé pour poursuivre leur tâche avec le même cœur et le même désir de bien faire dont ils nous ont donné constamment les preuves et dont nous leur savons gré.



# SPORTS... ET LOISIRS

## RUGBY

### Brillante victoire de l'U.S.N. sur EYMET

#### A NEUVIC

Dimanche 9 novembre : en Championnat du Périgord Agenais Honneur-Promotion, U. S. Neuvic (1) bat A. S. Eymet (1) par 14 points (1 essai, 1 but, 2 buts sur coup franc, un drop-goal) à 8 (1 essai, 1 but sur coup franc).

Les deux équipes se présentent au complet.

A Neuvic on note la rentrée de Montary, Dubost et Lomine.

Dès le début l'on joue très vite et la cadence sera tenue jusqu'au bout ; les deux équipes se dépensent sans compter.

Eymet se sentant supérieur en lignes arrières attaque en toute occasion mais Neuvic disposant d'une excellente défense de ligne ne laisse rien passer et profite de son avantage au talonnage pour attaquer également, mais trop peu semble-t-il, le demi de mêlée jouant trop avec ses avants. C'est à la dixième minute que l'arrière neuvicois réussira un magnifique coup franc (exploit qu'il renouvelera quelques minutes après) puis ce sera un bel essai de Deguilhem qui a su exploiter avec esprit de décision une faute adverse, essai que Choury convertira en but. L'on sent un peu de stupéfaction chez les rouges qui manquent de cohésion pendant que Neuvic se rappelle des matches antérieurs fait preuve d'un bon esprit d'équipe.

Au repos, Neuvic mène donc par 11 à 0.

Pendant la 2<sup>e</sup> mi-temps le jeu sera plus viril et nous assisterons à quel-

ques échanges de coups regrettables. Eymet acquit d'abord trois points de pénalité et marqua un bel essai qui aurait pu être évité. Entre-temps, Neuvic après avoir mené une magnifique attaque qui échoua sur un très léger « en avant » fut compensé aussitôt par un magnifique drop-goal.

Dans le dernier quart d'heure, Eymet ressaisi, se montra dangereux et les nôtres n'ayant pas la condition physique nécessaire ne conservèrent l'avantage que grâce à la volonté farouche de tous et à l'esprit d'équipe dont nous avons parlé.

Bon arbitrage de M. Pécastaing du P. A.

En lever de rideau notre Réserve défit sa rivale par 18 à 0.

#### A NEUVIC

Dimanche 2 novembre : En championnat des Équipes Réserves du P. A., R. C. Mussidan bat Neuvic par 11 points (1 essai, 1 but, 2 buts sur coup franc) à 5 (1 essai, 1 but).

Mussidan nettement supérieur aux nôtres sut profiter des fautes trop souvent commises par une jeune équipe possédant de nombreux moyens mais manquant beaucoup de technique. Aussi nous ne saurions trop leur recommander d'assister régulièrement aux entraînements et de profiter des conseils qui leur seront donnés. Nous osons espérer qu'ils porteront leurs fruits. Dimanche 16 contre le S. A. Montponnais.

#### A PÉRIGUEUX

Dimanche 8 novembre : La Cité (1) bat U. S. Neuvic (1) par 3 à 0 ; La Cité (2) bat U. S. Neuvic (2) par 2 à 0.

Une nouvelle fois notre équipe revient avec une défaite, alors que nous espérons obtenir au moins match nul.

Disons de suite que le score est sévère mais ne reflète pas la physiologie de la partie. En effet, dès le début Neuvic domine et à deux reprises le gardien adverse détourne en plongeant des tirs assez violents de Broggi. Vrilleaud se dépense également sans compter et la confiance règne. Malheureusement, juste avant le repos notre gardien ne réagit pas sur une balle plongeante, et c'est le premier but.

En seconde mi-temps, le jeu est plus équilibré, mais alors que Neuvic ne peut arriver à conclure, par contre, la Cité réussit à inscrire deux nouveaux points à son actif.

Dans l'ensemble l'équipe adverse était plus homogène que notre onze et joua plus athlétiquement que nous.

En lever de rideau, les jeunes se heurtèrent à des joueurs plus âgés et plus expérimentés, qui, par deux fois, forcèrent la défense neuvicoise.

#### Programme sportif pour le dimanche 16 novembre :

Rugby à NEUVIC en championnat  
Montpon (1) contre Neuvic (1) ; Montpon (2) contre Neuvic (2).

Football à LISLE  
Neuvic (1) contre Lisle (1) en championnat ; Neuvic (2) contre Lisle (2) en amical.

Basket à NEUVIC  
Cherveix-Cubas (M) contre Neuvic (M) Coupe de la Nouvelle République.

## LES MILLE ET UN CHATEAUX DU PÉRIGORD

(Suite.)

La Nauze qui descend de Sannes-de-Belvès, arrose une région sylvestre dans laquelle on découvre quelques antiques demeures. La Coste est un ancien repaire noble fait d'un corps de logis, flanqué de deux pavillons en retour d'équerre, le tout coiffé de vieux toits et agrémenté d'agréables lucarnes. Lascaminade est un petit manoir retiré et discret ; un porche rustique donne accès à la cour intérieure que limitent des communs et un corps de logis de la fin du XVI<sup>e</sup> accosté d'une tourelle carrée, tout cela mal restauré. Cet ancien repaire noble fut longtemps aux Bonfils, qui le tenaient, dit-on, de Bertrand de Goth, archevêque de Bordeaux ; la famille se targuait de descendre des Bonfigli de Florence. Au levant de Lascaminade, Pechgoudon est une charmante gentilhommière agrippée à flanc de coteau et dominant la vallée : cet ancien repaire noble était au XVI<sup>e</sup> à Annet de Commarque, écuyer du Baron de Biron. De sa terrasse, à l'ombre de sa tour ronde, on assiste au mariage de la Nauze et du rivelet de la Beuze. Celui-ci vient de Doyszac, petit



Château de Hautefort

bourg juché sur un coteau. Ce lieu haut, fut, de temps immémorial, gardé par un château. Sur les ruines du repaire des Ségur, Doyszac, le célèbre huguenot, l'ami du Béarnais, le héros de Coutras, Geoffroy de Vivant, élevé de 1580 à 1585, une magnifique demeure qu'acheva son fils Jean de Vivant de 1604 à 1620, avec une profusion de terrasses, de tours, de boulevards, de pavillons, de fontaines. Las ! en 1794, Lakanal passa par là : l'entrepreneur de démolitions fit subir à Doyszac le sort de La Force et de Badefols. Rien ne serait resté si la réaction thermidorienne n'avait arrêté le pic des démolisseurs. En fait, il n'en subsiste que les terrasses, la tour nord, l'aile au levant avec ses caves voûtées, et deux pavillons entre lesquels Achille de Boysson, qui avait en 1801 épousé Judith de la Verrie-Vivant fit élever un petit manoir. En 1929, Geneviève de Verrie-Vivant et Richard de Boysson ont consacré à ce château une pieuse monographie : délicieuse re-

constitution historique, basée sur des archives miraculeusement conservées au château de Gageac. Si quelque amateur du passé s'intéresse à la vie de la noblesse périgourdine, à l'âme des vieux manoirs, qu'il lise ce livre, il n'est pas de plus fidèle miroir !

A une demi-lieue au couchant, Pechmége (Péméjot) fut aux Coustin de Bourzollès, puis aux Roche et aux Delcer. A un quart de lieue au nord-ouest, le Mondiol est une petite gentilhommière juchée sur le plateau, accostée d'une modeste tour, ancien repaire de la famille de Besou, puis de Savy. A l'est, à Dieudé, dans une gentilhommière, on peut voir encore un manteau de cheminée frappé aux armes des Aymard de Saint-Ours. Non loin de là, au couchant, La Barde, repaire de la famille de Vassal, est devenue, très restaurée, un asile. Au nord, près de

Saint-Amand-de-Belvès, Carlou fut le repaire de la maison de la Verrie-Vivant. Grosse du ru de la Beuze, la Nauze poursuit sa route vers le nord et baigne le pied de Belvès, curieuse petite ville encore corsetée de ses remparts, qui s'enorgueillit de son donjon à contreforts plats du XII<sup>e</sup>, d'un beffroi du XV<sup>e</sup>, d'un petit castel Renaissance accosté d'une tour ronde. Comment flâner à travers les vieilles pierres de Belvès, l'ancienne châtellenie de Bertrand de Goth, dans la vénérable ville toute pleine de souvenirs de la Renaissance sans songer à Jean de Boysson, l'ami de Rabelais ? Au reste, si la noblesse locale possédait des hôtels dans Belvès, elle avait surtout de petits manoirs aux environs, tels Lascaminade, La Coste et Pechgoudon, dont nous avons parlé, tels aussi La Moissie, Vieilcastel, Bosredon et La Bourlie.

A suivre.

## LAS DOUAS FOUNTS

Lou bourg ei sur la quincarlo  
D'une terme de cent peds de naut ;  
A soun reijau 'no soursou coulo  
En sauticant sur lous calhous,  
E vai, per n'entrelo rigolo,  
Sur un bélié que sans repaus,  
Tuto que tuto, la refolo  
Dins lou tenchié municipau.  
Tuto, bélié, la fount sabroundo ;  
Ne perdas pas une segoundo,  
Qu'ei de l'or que mounto au tenchié.  
Bat coumo un cor ple d'esperanso ;  
Qu'ei tabe lou sang de la Franco  
Que bat dins tas venas d'acié.  
Jano, ante vas lavà tas pelhas ?  
« Vau, faguet elo, au bulidour ;  
» N'aime noumas l'aigo que cour,  
» Charme lous eis mai las aurellias,  
» I vese la gent d'alentour  
» Venguts, jousous, garni lurs selhas,  
» Coumo fan perpalhous e belhas  
» Au bord melicous d'uno flour.  
» Diu sab lous perpaus qu'un li counto ;  
» Mas soun aigo, aïas ! re la mounto ;  
» La fou nà quere au chambalou,  
» Per un sendarèu en eichalo.  
» N'ei gros pataud qui li davalò  
» Sans jamai fá lou rudelou ».  
Per l'aveni de notro raço,  
De mas founts qualo ei la melhour ?  
Si reipoundre vous embarrasso,  
Damandas zou au diu d'amour.  
Votro cor fuguet-èu de glaço  
E bouu à metre au parcidour,  
I auro toujours 'no pito plaço  
Per la fount e soun lavadour.  
Lous eis barrats, me vese enquero  
Boueidá mas selhas dins l'eidièro  
Per segre la Jano à la fount,  
E veire boumbà sa peitreno  
Jous lou peis de sa bujo pleno :  
Lous bèus tetis qu'avian leidoun !

A. CHAMPARNAUD.

## le ballon rond

Dimanche 2 novembre : St-Germain (2) bat U. S. N. (2) par 1 à 0 ; St-Germain (1) bat U. S. N. (1) par 3 à 2.

En championnat, Neuvic se rendait à St-Germain pour y rencontrer l'équipe correspondante et il va sans dire, que ce derby local était impatientement attendu.

Malheureusement, le terrain détrempé et de très forte inclinaison nuisit à la rencontre et influença le score qui n'est peut-être pas le reflet exact des possibilités des deux formations.

Dès les premières minutes, il s'avéra qu'il était impossible d'y pratiquer du foot-ball, alors que les locaux opéraient par grands coups de pied et jouaient avec la ferme volonté de l'emporter devant leur public.

Neuvic se défendit de son mieux mais finit par tomber dans le jeu de son adversaire. Au repos, cependant, aucun but n'avait été marqué de part et d'autre et en deuxième mi-temps, Neuvic ouvrit la marque par Vrilleaud.

St-Germain continua à attaquer et parvint à égaliser. Un second point fut acquis alors que la balle très haute retomba dans les buts où il n'y avait pas de filets. Sur la fin St-Germain augmenta le score, tandis que Neuvic parvenait à réduire, mais trop tard.

L'ensemble de l'équipe joua en dessous de ses moyens, et nul doute que, sur un terrain en bon état, la victoire nous serait restée. Il faut néanmoins souligner la volonté des locaux qui voulaient gagner à tout prix.

L'équipe seconde succomba de la même manière alors que le plus souvent les nôtres étaient maîtres de la balle.

## Nouvelles histoires de chasse... vécues

Ce dimanche-là, Roger ne rentrait pas bredouille de la chasse puisque sa gibecière contenait un beau geai dont la tête huppée dépassait faiblement...

L'ayant déposé au sous-sol pour mieux le conserver en attendant de le plumer et de l'offrir à la poêle additionné d'un bon morceau de confit de canard (il paraît que le geai ne gâte pas le confit, mais que celui-ci « arrange » bien le geai) sa femme découvrant le gibier s'apprêtait à le jeter dans la rue, lorsque Roger s'y opposa et le plia dans un journal en vue dit-il, d'en faire un cadeau le lendemain...

En fait de cadeau l'oiseau fut mis clandestinement dans la poche d'imperméable de Désider qui le soir-même le « trimballait » au cinéma à Périgueux où, pendant l'entracte du « Petit Monde de Don Camillo », il fut sur le point de le sortir de sa cachette le prenant pour un sachet de bonbons qu'il voulait offrir à sa femme. Il s'arrêta à temps car au toucher des plumes, il eut vite compris qu'il était victime de quelque farce.

Le lendemain matin, la pauvre bête dormait en paix dans le tiroir d'Albert puis ensuite dans celui de Roger où il faisait corps avec le casse croûte de ce dernier ; après dans celui d'Albert de la coupe qui s'empressait de le glisser dans la musette à provisions de Mile qui, bien entendu l'emportait à Grignols à la grande surprise de sa mère qui demanda quelques explications bien difficiles à fournir.

Ajoutons que le geai regagna l'usine et se trouva peu après dans une serviette de table enveloppé soigneusement avec un autre casse-croûte qui s'imprégnait déjà de senteurs de faisandé.

Ce dernier trait remonte au mercredi et la mort au dimanche précédent. Les plumes paillardes commençaient à se détacher et, il est probable que la rivière charrie l'oiseau dont la parure n'avait plus grand intérêt et la chair encore moins, mais qui avait entretenu ces tours bouffons de chasseurs qui, pas méchants sèment parfois l'hilarité et adoucissent les heures difficiles.

Ecoutez cette autre histoire de chasse, vécue comme la première...

A ce que l'on nous raconte, Pierrot voyant planer une buse à l'orée d'un bois, visa le rapace si bien qu'il put et quelle ne fut pas sa stupéfaction de voir tomber une palombe à ses pieds. Mais, son moment de perplexité passé et, en examinant sa proie plus minutieusement, il vit que la prétendue palombe portait une bague à la patte, du nom de Joubaux, le colombophile bien connu.

Comme tout honnête chasseur eut fait à sa place il remit le pigeon voyageur à son propriétaire avec force excuses et promit de se mêler dorénavant des rapaces diurnes dont le regard fascinateur peut commander aux douces colombes de se déplacer avec la rapidité de l'éclair pour recevoir la charge mortelle qu'on destinait à ces rapaces.